

Zeitschrift: Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse =
Gazetta militare svizzera

Band: 78=98 (1932)

Heft: 12

Nachruf: Colonel Cdt. C. Edouard Wildbolz

Autor: Favre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

oder später entscheiden. Pflicht der Offiziere ist es zu sagen, wie die Wehrhaftigkeit beschaffen sein muss, um unsere Unabhängigkeit zu erhalten.

In diesem Sinne treten wir in den 79. Jahrgang der Allgemeinen Schweizerischen Militärzeitung und damit den 99. der ehrwürdigen helvetischen Militärzeitschrift über. Wir laden zu reger Mitarbeit, wie auch zum Abonnement ein.

Aarau, im Dezember 1932.

Für die Schweizerische Offiziersgesellschaft,

Der Vizepräsident: Der Sekretär:

Oberst Schäfer. Hptm. Hagenbuch.

Für die Redaktion der A. S. M. Z.:

Oberst Bircher.

Colonel Cdt. C. Edouard Wildbolz †.

Le Colonel Commandant de Corps Edouard Wildbolz, né en 1858, était l'un des derniers survivants de cette génération d'officiers supérieurs qui ont collaboré à l'évolution et au développement de notre armée, de la réorganisation de 1874 à la période d'après-guerre.

Certes nous ne prétendons pas avoir atteint la perfection et l'armée elle-même est la première à reconnaître ce qui lui manque. Cependant il suffit de mesurer le chemin parcouru de 1874 à nos jours pour réaliser quelle reconnaissance on doit à ces hommes qui, bien souvent attaqués et incompris, ont su vaincre des difficultés de toutes sortes et amener notre armée au point où elle est aujourd'hui.

Wildbolz, promu lieutenant en 1878, entra dans le corps d'instruction de la cavalerie en 1883. Deux ans plus tard le Lieutenant-Colonel Wille devenait Instructeur en Chef de cette arme.

Wildbolz put donc, dès le début de sa carrière, constater par une leçon de choses pour ainsi dire quotidienne les progrès que peut faire une troupe de milices sous un chef qui sait employer les méthodes voulues.

Cette première période de sa carrière eut sur lui une influence décisive. Il se rendit compte des qualités militaires de nos soldats et du degré d'instruction, insoupçonné jusque-là, auquel peut atteindre notre armée.

C'est là qu'il puisa cette confiance dans notre peuple et dans la valeur de notre armée, qui ne l'a jamais abandonné. Il sut la

faire partager par beaucoup de ses subordonnés et de ses collaborateurs et leur faire comprendre que, même dans les besognes les plus modestes et les plus monotones du service quotidien, l'officier travaille pour un idéal élevé.

En 1895 la cavalerie subit une crise grave par suite de la démission du Colonel Wille. Sans entrer dans les détails, qu'il suffise de dire qu'à ce moment-là on pouvait craindre que les progrès fait sous son impulsion ne fussent remis en question.

Comme Instructeur en Chef Wildbolz réussit, au milieu de grandes difficultés, à maintenir la tradition de Wille et par là il rendit un service immense à la cavalerie et indirectement au reste de l'armée.

Devenu Chef de l'arme en 1908, il réorganisa l'achat des remontes sur les bases qui subsistent encore actuellement, il développa le Dépôt de Remonte et il sut toujours maintenir les principes d'instruction et d'éducation formulés dans le Règlement de Cavalerie dont il avait été l'un des principaux collaborateurs.

Comme cavalier il prônait une équitation simple et vigoureuse ayant pour but la mobilité en tous terrains, et lui-même était le premier à en donner l'exemple.

Enfin il faut signaler la très grande attention qu'il a toujours vouée à l'instruction tactique, pour l'enseignement de laquelle il était tout particulièrement doué.

Il avait le don, aussi bien dans des manœuvres de grande envergure que dans de simples exercices de service en campagne, de faire ressortir les principes généraux avec une telle clarté et une telle évidence que chacun pouvait le comprendre et en retirer des enseignements.

En 1908 il prit le commandement de la 2^e Division, en 1910 il fut transféré à la 3^e, qu'il commanda jusqu'en 1917. En 1913 il quitta la place de Chef de l'Arme de la Cavalerie et put se consacrer entièrement à son commandement.

A la 3^e Division, avec laquelle il fit presque toute la mobilisation, Wildbolz se trouvait à la tête d'une troupe homogène et solide, qu'il connaissait, qu'il appréciait et avec laquelle il se sentait en contact étroit.

Nommé en janvier 1917 au commandement du 2^e Corps d'armée il commanda entre autres deux importants exercices opératifs du 1^{er} et du 2^e C. A. qu'il dirigea avec la grande compétence qu'il possédait en cette matière et qui furent la source d'enseignements d'ordre général extrêmement utiles pour notre

Pendant les jours critiques de novembre 1918 il fut commandant de place de Berne.
armée.

Après sa démission, tout en gardant un intérêt toujours en éveil pour les choses de l'armée, il se voua à de nombreuses œuvres d'utilité publique et nationale. Il fut aussi chargé par le Comité Internationale de la Croix-Rouge de plusieurs missions très importantes et délicates, notamment du rapatriement des prisonniers de guerre russes en Allemagne et plus tard de l'échange des prisonniers civils et militaires Grecs et Turcs.

Je ne peux pas clore l'exposé bien succinct de cette belle carrière sans ajouter un mot sur un des traits principaux de son caractère: la bonté et la bienveillance.

Il faisait confiance à la nature humaine, il ne voulait voir chez l'homme que ce qu'il a de bon et de noble.

Si parfois cette confiance a été trompée, combien plus nombreux sont ceux qui se sont fait un devoir d'honneur de la justifier et de s'en montrer dignes. Elle leur donnait confiance en eux-mêmes et favorisait cette initiative sans laquelle il n'est pas de véritable éducation militaire.

La Suisse perd en Wildbolz un grand patriote, un soldat dans la plus belle acception du terme et un véritable homme de bien.

Colonel Divisionnaire Favre.

Zu den Tagesereignissen.

Wir haben in unserer Nummer 11 vom November in einer redaktionellen Notiz auf den Artikel von Oberstdiv. z. D. H. Frey in der «N. Z. Z.» vom 9. November aufmerksam gemacht und dazu vermerkt, dass wir in unserer heutigen Nummer darauf antworten würden.

Jene Notiz mussten wir, da unsere Novembernummer bereits im Druck war, in aller Eile hinwerfen und auch in voller Entrüstung darüber, dass ein hoher Offizier mit Vorschlägen an die Oeffentlichkeit trat, die für unsere Armee verderblich wirken müssten, und die Wasser auf die Mühlen aller Armeegegner leiteten und geeignet sind, auch in armeetreuen Kreisen Verwirrung zu stiften. Aus diesen Gründen erhielt unsere Notiz einen Wortlaut, der für die Leser, die Herrn Oberstdiv. Frey nicht kennen, den Anschein erwecken konnte, er habe nicht aus lauterem Motiven gehandelt. Wir bedauern das. Denn wir selbst und jeder, der Herrn Oberstdiv. Frey kennt, weiss, dass auch ihm nur das Wohl der Armee und des Landes am Herzen liegt.

Damit gehen wir zur Sache über:

Obwohl es also selbstverständlich ist, dass der ganze Artikel in der «N. Z. Z.» aus durchaus loyalen Motiven heraus und ohne